



**Ordre du jour de la séance
du Conseil municipal**

**13 mai à 8 h 30
Salle du conseil, 133, route 132**

Séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle tenue mardi, le
13 mai 2022 à 8h30 à la salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-08 intitulé :
Règlement 2022-08 abrogeant le règlement 2022-06 et décrétant une
dépense de 870 940 \$ pour un emprunt de 641 788 \$ pour le
prolongement du réseau d'aqueduc sur les chemins du Haut-de-la-Rivière,
du Fronteau et du Sud-de-la-Rivière.
4. Période questions.
5. Fermeture de l'assemblée.